**EMPLOI ET ACTIVITÉS EN 1976** 

L'emploi constitue à l'heure actuelle en Nouvelle-Calédonie une pré-

La population d'âge actif est celle ayant atteint au minimum l'âge de quitter l'école (14 ans en Nouvelle-Calédonie). Il n'existe à l'inverse aucune limite obligatoire pour la cessation des activités dans les secteurs comme l'agriculture où l'activité peut se poursuivre au-delà de l'âge légal de la retraite.

occupation majeure. La notion générale d'emploi peut être précisée par le

Les actifs (55 % de la population totale) se partagent en deux groupes d'importance inégale :

- ceux qui sont employés (93 % des actifs en Nouvelle-Calédonie)
- ceux qui sont à la recherche d'un emploi (constituant le solde, soit 7 %).

La notion générale d'activité peut être précisée par celles du taux d'activité, des types d'activités, des branches ou secteurs d'activité. Seuls ces derniers ont été retenus pour l'établissement de la carte, et regroupés en huit grands secteurs qui sont les suivants :

1 - Agriculture, pêche, forêts,

rappel de quelques définitions.

- 2 Mines et industries extractives,
- 3 Bâtiments et travaux publics,
- 4 Eau et électricité
- 5 Industries manufacturières,
- 6 Transports, communications, entrepôts, manutention,
- 7 Commerce, banque, assurances, affaires immobilières,
- 8 Services y compris fonction publique.

Les deux derniers recensements généraux de la population ont été effectués en 1969 et 1976. En 1974, seul un dénombrement a été opéré et 1976 constitue la dernière année pour laquelle on dispose de chiffres complets. La photographie de l'emploi à cette date, précisée par le titre de la planche, a naturellement jauni depuis : la conjoncture économique du Territoire ne s'est pas améliorée. Malgré ce handicap, cette image permet une analyse comparative avec des années antérieures pour lesquelles on dispose également de données complètes (1963 et 1969). Les recensements de 1969 et 1976 qui ont constitué la base de la documentation ont été établis par l'INSEE et le Service Statistique du Territoire. Ils ont donné lieu à plusieurs publications de tableaux croisés assortis de commentaires explicatifs (INSEE - 1969, 1976). A ces documents s'ajoutent les informations tirées des mêmes recensements mais qui ont fait l'objet d'une exploitation particulière, pour les besoins de la carte, par le Service des Méthodes Administratives et de l'Informatique. Tous les autres documents, quels que soient les services dont ils émanent, dérivent des recensements.

Quelques documents annexes ont par ailleurs été exploités: rapport annuel de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales, documents de la CAFAT (Caisse de Compensation des Prestations Familiales des Accidents du Travail et de Prévoyance des Travailleurs de Nouvelle-Calédonie et Dépendances), annuaires statistiques, notes de conjoncture trimestrielles du Centre d'Etudes et de Productivité Economique (Chambre de Commerce et d'Industrie), informations du Comité Territorial de la Formation Professionnelle, de la Promotion Sociale et de l'Emploi. Ils ont surtout été utilisés pour actualiser les données présentées par le dernier recensement.

Dans le mode polaire de représentation cartographique adopté, les quantités, exprimées en nombre de travailleurs par branches d'activité, sont proportionnelles aux surfaces de huit secteurs d'angle constant dont la disposition se répète dans le même ordre au niveau communal. L'amplitude modérée des données a permis de conserver l'échelle arithmétique pour représenter le nombre de travailleurs de chacun des secteurs. Ce mode de représentation facilite les comparaisons optiques entre les trente et une communes que comptait le Territoire en 1976, y compris pour les valeurs extrêmes.

Dans un souci de clarté, seule la dominante ethnique des branches d'activité a été représentée.

Lorsque le secteur n'est nettement dominé par aucun groupe ethnique, aucun figuré n'a été porté.

Enfin, les données sont présentées suivant un principe de comparaison entre les données de 1969 et de 1976. Les chiffres de 1976 servent de référence et la couleur leur est affectée. La régression de l'emploi entre 1969 et 1976 est matérialisée par l'apparition d'une portion de couronne proportionnelle, laissée en blanc dans la branche considérée. La situation inverse se traduit par le dépassement, par la couleur conventionnelle, de la ligne matérialisant l'effectif de 1969.

La médiocrité de l'appareil statistique local explique l'importance accordée aux recensements généraux de la population pour la connaissance de l'activité professionnelle. Dans ces documents, l'activité professionnelle est précisée au moyen de questions portant sur :

- la profession,
- le statut professionnel (exploitant agricole, profession libérale, employeur indépendant, salarié, travailleur à domicile, apprenti, etc...),
- la durée du travail (permanente, temporaire, saisonnière, etc...),
- le lieu de travail.

Ces informations ne peuvent conduire à la précision des enquêtes spécialisées sur l'emploi ou les activités professionnelles qui ne portent souvent, il est vrai, que sur les salariés. Les limites des informations fournies par les recensements généraux de population sont les suivantes:

- 1 conduit au lieu de résidence des populations, le recensement de 1976 a fait apparaître certaines communes-dortoirs proches de Nouméa comme d'importants centres d'activité économique. La plupart des emplois ainsi répertoriés sont en fait exercés à Nouméa.
- 2 s'il est facile de définir théoriquement les limites entre population active et non-active, ces notions deviennent aléatoires dès qu'on aborde le monde mélanésien où seule une faible partie de la population s'insère dans l'économie de marché:
  - a) les actifs temporaires sont nombreux parmi les Mélanésiens, sans doute un peu moins chez les Wallisiens et Tahitiens. Leur mobilité, dont se plaignent parfois les employeurs, peut être attribuée

- au caractère ingrat des tâches qui leur sont généralement confiées en raison de leur très faible qualification professionnelle.
- b) il n'est pas toujours facile de définir clairement la frontière entre l'activité et l'oisiveté.

Le « boom » économique de 1969 à 1973 a multiplié les occasions de promotion et les déracinements en créant une impression factice de facilité. La récession qui a succédé a rendu nécessaires des reconversions difficiles. Le retour à une économie d'auto-subsistance, voire d'assistance, chez ceux des travailleurs qui avaient rompu avec leur milieu d'origine a souvent été la source d'un profond désarroi. Le caractère subjectif de la situation professionnelle vécue est reflété par le nombre des chômeurs recensés, toujours inférieur à la déflation de l'emploi.

Enfin, le jugement personnel de l'enquêteur ajoute sa part au caractère aléatoire des données : dans telle commune de la côte Est, 15 % des femmes mélanésiennes vivant en tribu sont considérées comme actives alors que la proportion atteint près de 80 % dans la commune voisine.

### I. - TYPES ET TAUX D'ACTIVITÉ

Le type d'activité considéré, pour la population âgée de plus de 14 ans, se décompose en six rubriques auxquelles s'ajoute la population comptée à part (prisonniers, etc...). L'INSEE définit comme type d'activité de la population d'âge actif aussi bien l'emploi effectif que la recherche de l'emploi, l'état de retraité, d'étudiant, de militaire appelé, ou l'absence de profession rémunérée comme dans le cas des mères de famille au foyer.

Toma d'assinist	Sexe	Sexe	Deux sexes	
Type d'activité	masc. (%)	fém. (%)	Effect.	%
Etudiants	9,7	9,2	8 024	9,5
Sans profession	7,8	45,4	21 640	25,5
Retraités	4,8	2,2	3 022	3,6
Actifs employés	69,0	39,5	46 689	55,0
Actifs sans emploi	5,4	3,4	3 780	4,5
Militaires appelés	2,7		1 227	1,4
Population à part	0,6	0,3	419	0,5
Ensemble population de 14 ans et plus	100,0	100,0	84 801	100,0

Tableau I. - Population de 14 ans et plus par type d'activité en 1976

Sur les 84 801 personnes âgées de plus de 14 ans, 46 689 (35 % de la population) déclarent exercer une activité, soit un taux d'activité de 55 % (64 % en 1969). Il est intéressant de noter les particularités suivantes : le taux d'activité des moins de 20 ans est relativement faible en raison de l'allongement de la scolarité dont jeunes gens et jeunes filles bénéficient parallèlement. En revanche, 20 % des plus de 70 ans se déclarent actifs. Cette situation s'explique, outre les déclarations erronées, par l'existence d'une forte proportion de professions indépendantes chez les Mélanésiens comme chez les Européens, notamment parmi les agriculteurs. Près de la moitié de la population féminine de plus de 14 ans qui se déclare sans profession est, en fait, vraisemblablement constituée par des femmes au foyer. Contrairement aux Mélanésiens où les femmes témoignent du taux d'activité le plus élevé et le plus constant (46 % des personnes âgées de plus de 14 ans), Tahitiens et surtout Wallisiens se signalent par des taux d'activité féminine très faible (28 et 16 %) souvent expliqués par la charge d'un grand nombre d'enfants.

# II. - LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

### A. - Situation dans la profession et formation initiale

Six rubriques définissent la situation dans la profession.

La proportion de salariés dans la population active tend à croître. Elle atteint 63,5 % des actifs ayant un emploi en 1976 contre 59,2 % en 1969. La progression de ce groupe par rapport aux résultats du dernier recensement a été de 28 % en valeur absolue ; elle est plus grande pour les femmes (+ 69 %) que pour les hommes (+ 15 %). Cette augmentation semble parallèle à celle des emplois tertiaires. Elle masque en fait une baisse sensible des effectifs du salariat depuis 1972-1973 : les effectifs seraient passés de 33 000 en 1972-73 à moins de 30 000 trois années plus tard (fig. 1). Depuis cette date, les progrès portent sur quelques

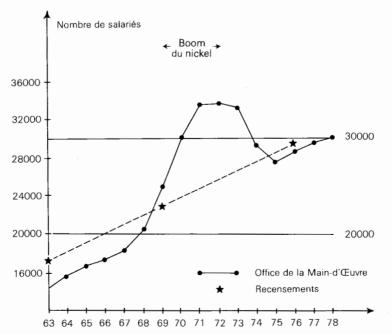


Figure 1 - ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS ENTRE 1963 ET 1978

centaines de personnes par an, et encore faut-il rester prudent face à l'hétérogénéité des sources.

Situation dans la profession	Sexe m	asc. (%)	sc. (%) Sexe 1		Deux sexes	
	1969	1976	1969	1976	1969	1976
Employeur	3,0	3,7	1,1	1,4	2,4	2,9
Travailleur indépendant	21,3	22,4	14,4	13,1	19,1	19,2
Salarié	66,1	65,9	44,1	58,9	59,2	63,5
Apprenti	0,3	0,2	0,1	0,1	0,2	0,2
Travailleur familial	8,4	7,4	38,0	26,2	17,8	13,8
Culte et non déclarés	0,9	0,4	2,3	0,3	1,3	0,4
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau II. - Répartition de la population active par sexe et situation dans la profession en 1969 et 1976

Le nombre de travailleurs familiaux a régressé entre 1969 et 1976. Ce mouvement paraît être dû essentiellement aux femmes. En effet, cette catégorie représentait en 1969 38 % de l'ensemble des travailleuses contre 26,2 % seulement en 1976. Chez les hommes, cette même catégorie ne perd qu'un point entre les deux recensements. Enfin, les autres catégories stagnent ou ne connaissent que des changements mineurs. Le critère ethnique, associé à la situation dans la profession, montre que la proportion la plus faible de salariés s'observe pour l'ethnie mélanésienne (37,8 %) faiblesse compensée par une forte proportion de travailleurs indépendants (30,7 %) et de travailleurs familiaux (31,1 %). La proportion des salariés ne fait pas apparaître leur niveau de qualification. Une étude réalisée pour le Comité Territorial de la Formation Professionnelle de la Promotion Sociale et de l'Emploi (CTFPPSE) révèle que les emplois salariés sont occupés dans leur grande majorité par une main-d'œuvre indifférenciée, peu qualifiée. En 1977, plus des trois quarts des salariés n'ont aucun diplôme, 17 % ont un diplôme primaire ou un CAP, 6 % une formation secondaire, 1 % seulement une formation supérieure.

### B. - Les professions

Dans le domaine des professions, un très fort accroissement des emplois tertiaires masque des progrès très inégaux. Les emplois de bureau font un véritable bond avec une croissance de 79 %, les professions libérales et assimilées gagnent près de 39 %. Ce pourcentage n'est lui-même qu'une moyenne: un exemple montre ainsi que les médecins, chirurgiens et dentistes passent de 90 en 1969 à 156 en 1976 (+ 75 %), chiffre porté en 1978 à 190! Les métiers du commerce gagnent 20 % entre les deux dates-repères. L'agriculture voit ses effectifs se maintenir globalement. Ici encore, la réalité est plus complexe : ce secteur a connu durant le « boom » une perte sensible de ses forces vives, mais s'est en partie reconstitué depuis le début de la crise grâce au retour de nombreux actifs qui l'avaient quitté pour la mine. Les ouvriers de métier et de production connaissent pour leur part une croissance de près de 47 % dans les secteurs autres que celui de l'extraction du minerai où les progrès de la productivité ont été acquis au détriment de l'emploi. Le développement des métiers du bâtiment est à souligner, mais cette tendance a été appréhendée à la veille d'un déclin qui s'est confirmé depuis.

# C. - Les branches d'activité

L'évolution des effectifs de travailleurs concernés par chacune d'elles lors des trois derniers recensements généraux de 1963, 1969 et 1976 montre que l'agriculture reste la branche d'activité qui occupe le plus d'actifs (29 % de la population active totale et 35 % des femmes actives). On est surpris, en revanche, par la faiblesse de l'emploi dans le secteur des mines (extraction du minerai de nickel) (4,5 %) qui a fortement régressé entre les deux derniers recensements. Celui des industries manufacturières n'a que peu progressé en raison de la crise de la métal-lurgie du nickel, qui en représente une part importante.

Activités	19	969	1976	
Activites	Effectifs	(%)	Effectifs	(%)
Agriculture, pêche				
forêts	13 357	34,2 %	13 564	29,1 %
Mines et industries				
extractives	3 552	9,1 %	2 110	4,5 %
Bâtiments et travaux				
publics	3 777	9,6 %	4 475	9,6 %
Eau et électricité	220	0,6 %	547	1,2 %
Industries				
manufacturières	3 745	9,6 %	5 469	11,7 %
Transports, communications,				
entrepôts, manutention	1 942	5,0 %	2 632	5,6 %
Commerce, banque,				
assurances, affaires				
immobilières	4 524	11,5 %	6 458	13,8 %
Services y compris				
fonction publique	7 817	19,9 %	11 338	24,3 %
Non classés	251	0,5 %	96	0,2 %
Total	39 185	100,0 %	46 689	100,0 %

Tableau III. - Effectifs des travailleurs par branches d'activités en 1969 et 1976.

Deux secteurs, en revanche, se sont considérablement développés entre les deux dates :

- les services, y compris la fonction publique, qui regroupent 11 338 personnes soit 24,3 % de la population active,
- les commerces, les banques et les assurances qui groupent 6 458 personnes soit 13,8 % de la population active.

Ces deux branches d'activité ont connu une croissance de leurs effectifs à peu près parallèle. Le secteur Eau et Electricité, qui ne touche que quelques centaines de travailleurs, partait de plus bas et sa croissance a été beaucoup plus forte (fig. 2).

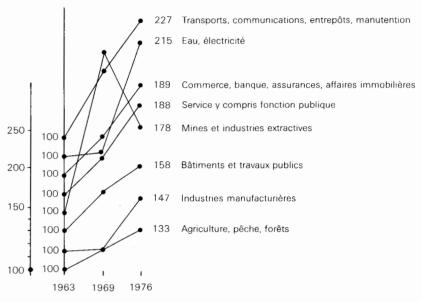


Figure 2 - CROISSANCE DES EFFECTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (1963 = INDICE 100)

La répartition ethnique par branche d'activité lors du dernier recensement est illustrée par la figure 3.

Wallisiens

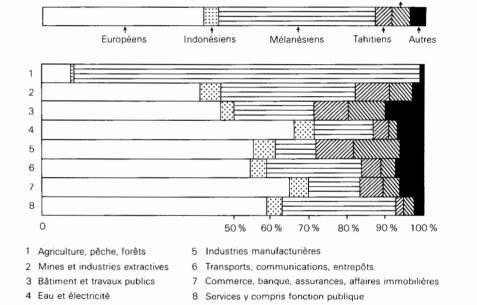


Figure 3 – LA RÉPARTITION ETHNIQUE DE 100 PERSONNES ACTIVES DANS CHAQUE SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

# III. - ÉVOLUTION DES EFFECTIFS PAR COMMUNES ET PAR BRANCHES D'ACTIVITÉ

Le tableau que donne la planche de l'évolution de l'emploi par branches d'activité et par communes peut être précisé à l'aide de la figure 4 qui permet de dégager une typologie des communes.

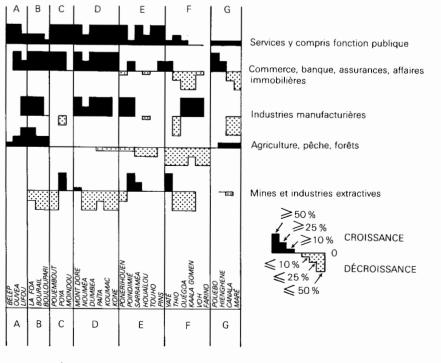


Figure 4 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI PAR COMMUNES (EN %) ENTRE 1969 et 1976 POUR LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

Pour faciliter la lecture on n'a utilisé que cinq branches d'activité sur les huit retenues pour la planche :

- 1 Agriculture, pêche et forêts,
- 2 Mines et industries extractives,
- 3 Industries manufacturières,
- 4 Commerce, banque, assurances et affaires immobilières,
- 5 Services y compris fonction publique.

La typologie a été établie en fonction de l'évolution de l'emploi entre 1969 et 1976 à partir des seuils suivants :

- 1 pas de croissance ou comprise entre + 10 et 10 % ne donnant pas lieu au dessin d'un histogramme : un simple trait,
- 2 croissance comprise entre 10 et 25 % ou décroissance du même ordre : dessin d'un histogramme au-dessus ou au-dessous de la ligne de base selon le cas considéré,
- 3 croissance ou décroissance comprise entre 25 et 50 % : dessin d'un histogramme de surface deux fois et demi supérieure à celui de la classe précédente,
- 4 croissance supérieure à 50 % ou décroissance du même ordre : dessin d'un histogramme de surface double du précédent. Les chiffres inférieurs à la dizaine n'ont pas été pris en compte.

En fonction de la distribution optique des histogrammes ainsi dessinés, il semble que l'on puisse retenir sept types de situation des communes dont les critères s'individualisent assez bien.

Les catégories ont été désignées de la manière la plus imagée possible.

# A. - Les îles assistées-réservoirs de main-d'œuvre

Les îles périphériques de la Grande Terre, surtout dans l'archipel des Loyauté, ont une économie exclusivement agricole. Elles ont toujours fourni de la main-d'œuvre à l'île principale. L'équipement progressif s'y traduit aujourd'hui par l'augmentation du nombre des actifs du secteur tertiaire. Celle des actifs du secteur primaire est plus complexe. Ouvéa et Lifou se dégagent assez clairement et présentent une très forte croissance des emplois agricoles, des services et du commerce. Belep, où la croissance des services est forte, peut être jointe à ce groupe.

Il faut émettre quelques réserves sur la nature de la forte croissance dans le secteur agricole. Elle ne fait peut être que traduire un retour au pays consécutif à la régression des emplois de l'après « boom » en Grande Terre et une « réinsertion » plus subie que désirée dans ce secteur.

# B. - Les communes rurales européennes bien équipées de la côte Ouest

Le deuxième grand type présente les caractéristiques voisines d'une croissance générale, quoique moins forte, des services. Celle-ci peut traduire un niveau d'équipement supérieur depuis longtemps déjà à celui des communes du groupe précédent. Cette croissance générale va de pair avec un déclin particulièrement marqué du secteur mines et industries extractives pour ces communes de la côte Ouest qui connurent toutes une histoire minière, plus marquée à Bourail située à proximité des massifs de Mé Maova et de Téné; mais l'essentiel de leur économie reste agricole et pastorale. Les trois communes de Bourail, la Foa, Bouloupari, situées à proximité du gros foyer de consommation de Nouméa sont particulièrement tournées vers une agriculture spéculative destinée aux besoins de ce marché notamment le maraîchage et l'éle-

# C. - Les petites communes stagnantes de la côte Ouest

Le troisième groupe à s'individualiser est aussi constitué de communes de la côte Ouest, de peuplement européen, mais dont l'économie apparaît moins florissante que celle des précédentes : Pouembout, Poya, Moindou. On y note une très forte croissance de l'emploi dans les services, le commerce et les affaires immobilières, sauf à Moindou. La stagnation dans les secteurs relevant de l'agriculture est assez nette. Enfin, le bilan des activités minières est assez contrasté: très forte décroissance à Pouembout et très forte croissance à Poya qui s'explique par la création entre les deux recensements de la cité minière de Népoui (près d'un millier d'habitants) : les habitants travaillant dans les massifs miniers de Kopeto-Boulinda ont pu quitter Pouembout pour les constructions plus neuves et plus rationnelles bâties par l'employeur dans la commune voisine.

# D. - Les communes-dortoirs de la côte Ouest et les avant-postes de la « brousse profonde »; le cas de Nouméa

C'est toujours sur la côte Ouest que peut être défini le quatrième type de situation. Le groupe comprend les communes-dortoirs situées à proximité de Nouméa et qui ont connu les plus fortes croissances entre les deux dates (Dumbéa, Païta et Mont-Dore). A ces trois communes, on peut ajouter Koumac et Koné qui se présentent un peu comme des points de ravitaillement, des avant-postes de la « brousse profonde ». Les tendances qui se dégagent sont la stagnation, voire le déclin modéré des emplois dans le secteur agricole (Païta, Koumac, Koné); la chute sévère des emplois dans le secteur minier, à l'exception de Mont-Dore dont les mines étaient encore en 1976 le siège d'une activité de qualité (chromite alluvionnaire). Le déclin des pôles miniers importants qu'étaient Dumbéa et Païta - la Tontouta, celui de Koumac, sont frappants. Parallèlement, la croissance de l'emploi dans les services, le commerce et les industries manufacturières est partout spectaculaire. Pour la commodité de l'analyse, on peut ajouter Nouméa à ce groupe mais les caractéristiques montrées par la capitale territoriale sont bien différentes de celles dégagées dans sa banlieue et les taux de croissance spectaculaires des secteurs relevant des services, du commerce, de l'industrie ne s'y retrouvent pas, tant s'en faut, au même niveau.

# E. - Les communes caféicoles de la moyenne côte Est, Sarraméa et l'île des Pins

Ces communes de la côte Est (Houaïlou, Ponérihouen, Poindimié,

Touho) auxquelles il faut ajouter Sarraméa, petite commune enclavée dans la chaîne, et l'île des Pins, sont à dominante de peuplement mélanésien et présentent une évolution comparable. La croissance des services est comprise entre movenne et forte (importance relative de l'hôtellerie), le secteur commercial est stable dans l'ensemble. Une forte croissance de l'industrie s'observe à Ponérihouen et Poindimié, mais ces chiffres ne concernent au mieux que quelques dizaines d'emplois et ces tendances positives ne compensent pas un déclin général des activités agricoles. Cette chute peut atteindre près de 50 % dans certaines communes dont l'activité principale était jusque-là constituée par une petite polyculture familiale complétée par le café. Ces caractéristiques globales, en termes d'emploi, témoignent d'un certain fléchissement économique de la côte Est.

# F. - Les communes agricoles ou minières en déclin

Ce groupe constitué par les communes de Yaté, Thio, Ouégoa, Kaala-Gomen, Voh et Farino ne présente pas d'unité géographique tenant à la localisation ou au peuplement. Ces communes montrent toutes une décroissance générale de l'emploi. Celle-ci est partout considérable dans le secteur agricole. Dans 5 communes sur 6, la chute représente en 1976 plus de 50 % par rapport à 1969. Cette baisse se conjugue bien souvent avec celle de l'emploi dans le secteur minier alors que Thio, Kaala-Gomen, Ouégoa sont ou ont été considérées comme de hauts lieux miniers de la Nouvelle-Calédonie. A ce double déclin s'ajoute celui, souvent tout aussi important, du secteur commercial. Le seul secteur qui paraisse avoir montré une certaine vitalité est celui des industries manufacturières. Encore faut-il rappeler la faiblesse du nombre absolu d'emplois créés dans ce secteur. Enfin, alors que les cinq premiers groupes de communes individualisées se caractérisent tous par une croissance étonnante de l'emploi dans les services, la croissance de ce secteur est très modérée dans ce groupe voire nulle dans les cas de Kaala-Gomen ou de Voh, seules communes de Nouvelle-Calédonie à ne pas avoir connu de croissance de l'emploi dans ce domaine.

### G. - Les autres communes mélanésiennes de la côte Est et l'île de Maré

Le dernier groupe est constitué de communes à dominante mélanésienne situées sur la côte Est (Hienghène, Canala, Pouébo) auxquelles on peut joindre l'île de Maré. La structure de l'emploi distingue assez nettement de Lifou et d'Ouvéa la troisième île des Loyauté. L'accroissement des emplois agricoles est resté modeste entre les deux recensements, car cette île avait sans doute moins exporté sa force de travail durant le « boom ». Les retours y ont été beaucoup moins nombreux. La croissance des emplois dans le secteur des services est partout restée faible si on la compare à celle des autres communes à peuplement mélanésien dominant. Le secteur « commerce, banque, etc... » présente une image contrastée sans dominante nette. La remarque s'applique aussi au secteur des « industries manufacturières » d'où se dégage toutefois une tendance à la baisse.

Cette typologie, en dépit de la classification commode des situations qu'elle permet, trouve les limites de sa fiabilité dans la faiblesse des effectifs concernés (quelques dizaines de personnes au minimum; un millier de personnes au mieux).

# IV. - LES CATÉGORIES SOCIO-**PROFESSIONNELLES**

Le tableau IV et la figure 5 permettent de dégager l'évolution des catégories socio-professionnelles (C. S. P.) de 1963 à 1976 : déclin relatif et stagnation numérique des catégories de l'agriculture et de la pêche, stabilité des ouvriers autres qu'agricoles dont le nombre progresse peu, augmentation importante des employés. La part de la fonction publique est notable et ses effectifs s'accroissent vite. Il n'y a pas d'explication satisfaisante à la chute des personnels de service en 1969, rattrapée en 1976, sinon un changement temporaire de définition.

Catégories	1963	1969	1976		
socio-professionnelles	(%)	(%)	Effect.	(%)	
Exploitants agricoles et patrons pêcheurs	34,9 %	32,2 %	12 727	27,3 %	
Salariés agricoles et marins pêcheurs	2,9 %	1,8 %	637	1,4 %	
Employeurs de l'industrie et du commerce, professions libérales	2,4 %	5,0 %	2 025	4,3 %	
Cadres supérieurs du secteur privé, indépendants de l'industrie et du commerce, cadres moyens du secteur privé	6,6 %	6,1 %	3 088	6,6 %	
Fonctionnaires, ouvriers de l'Etat, militaires, police	11,3 %	15,2 %	7 071	15,1 %	
Employés du secteur privé	9,9 %	13,3 %	8 028	17,2 %	
Ouvriers autres qu'agricoles du secteur privé Personnel de service	25,1 % 6,4 %	21,7 % 3,3 %	10 115 2 493	21,7 % 5,3 %	
Autres et impossibles à déterminer	0,5 %	1,4 %	505	1,1 %	
Total	100,0 %	100,0 %	46 689	100,0 %	

Tableau IV. - Evolution des actifs par catégories socio-professionnelles entre les derniers recensements.

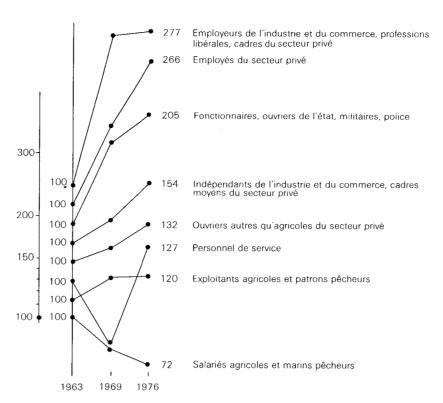


Figure 5 - ÉVOLUTION DES ACTIFS PAR CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES ENTRE 1963, 1969 ET 1976 (1963 = INDICE 100)

# V. - LA « POPULATION DISPONIBLE A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI » (P. D. R. E.)

En avril 1976, on comptait en Nouvelle-calédonie 3 760 chômeurs soit 7,5 % de la population active. C'est un taux important et cette poussée du chômage a été d'autant plus remarquée qu'elle succédait à une période de plein emploi. Cette catégorie n'est pas homogène; dans le secteur traditionnel mélanésien par exemple, il est difficile de recenser avec précision les personnes à la recherche d'un emploi, pour divers motifs, précédemment évoqués. Un exemple tiré d'un document émanant du Comité Territorial de la Formation Professionnelle, de la Promotion Sociale et de l'Emploi (1978) montre combien la limite entre la P. D. R. E. et la population sans profession est floue. En 1976, on comptait ainsi 446 jeunes gens sans profession ayant entre 20 et 24 ans (127 Européens, 239 Mélanésiens, 80 d'autres ethnies) et 545 à la recherche d'un emploi (164 Européens, 256 Mélanésiens et 125 d'autres ethnies). Ces deux chiffres sont grossièrement équivalents.

On constate par ailleurs que les taux de chômage sont élevés pour les groupes ethniques les plus récemment implantés et qui fournissent la main-d'œuvre la moins qualifiée (13,7 % de chômeurs chez les Tahitiens, 12.2 % chez les Wallisiens).

Enfin, femmes (7,9 de la population active féminine contre 7,3 % de la population masculine) et jeunes (44 % de la P. D. R. E. a moins de 25 ans, 21 % moins de 20 ans) sont, pour leur part, plus particulièrement frappés

Sur l'ensemble des personnes formant la P. D. R. E. en 1976, 17 % recherchaient un emploi depuis 6 mois à 1 an, 34 % (1 300 personnes) depuis plus d'un an.

Il est significatif de confronter ces données déjà anciennes du recensement et celles de l'Office de la Main-d'Œuvre qui ne recense que les demandeurs d'emploi effectuant une démarche expresse auprès de ses services. Au milieu de 1979, l'Office ne recensait ainsi que 800 travailleurs privés d'emploi alors que, compte tenu des reclassements permis par la mise en application des mesures de lutte contre le chômage, les offres n'atteignaient pas la centaine. S'agissant des causes de la dégradation du marché de l'emploi dans le Territoire, on doit évoguer, à côté de la mévente du nickel, consécutive à l'apparition des producteurs concurrents, les répercussions de la crise économique mondiale. L'économie peu diversifiée de la Nouvelle-Calédonie est affectée tout à la fois par les variations du taux de change des monnaies, celles du cours des métaux dans les bourses mondiales, l'accroissement des coûts éner-

Mais des aspects moins évidents de cette dégradation de l'emploi

Le rapport annuel d'activités de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales précisait en 1977: « à la stagnation quantitative de l'emploi, s'ajoute une dégradation des conditions de travail : le solde positif des nouvelles patentes par rapport aux radiations révèle, eu égard au niveau des activités économiques, un transfert des salariés vers des activités placées dans un cadre juridique extérieur au Code du Travail, privant les travailleurs concernés de toute couverture sociale en même temps que se trouve diminué le coût de la main-d'œuvre. Avec le travail au « noir », la progression du nombre des « faux patentés » prend une dimension préoccupante ».

La transformation profonde des techniques joue pour sa part dans le sens d'une diminution importante de la main-d'œuvre salariée. Dans les mines de la S. L. N., dans le complexe sidérurgique de Doniambo, dans les sociétés d'acconage, le choix des employeurs se porte ainsi de plus en plus sur des ouvriers spécialisés. Dans certains cas, celui par exemple des dockers des tribus de l'intérieur pour qui l'emploi occasionnel au port constituait une source de revenu importante, cette évolution a pu avoir de graves répercussions (Organe de l'U. S. O. E. N. C. - Juillet 1979).

Face à ces conditions, et cependant que le monde paraît s'installer dans la crise économique et énergétique, le retour à la situation du début de la décennie en cours. où l'offre d'emploi était supérieure à la demande, n'est guère plausible. L'accent mis aujourd'hui sur le développement des ressources alternatives : l'agriculture, la pêche, le tourisme, ne paraît pas devoir suffire à résoudre, dans un avenir proche, le problème du sous-emploi.

> B. ANTHEAUME ORSTOM.

### Orientation bibliographique

C. T. F. P. P. S. E. - Sous-commission d'emploi - 1978. La population concernée par la mise en place de Chantiers de Jeunesse à vocation agricole en Nouvelle-Calédonie. 4 p. multigr.

I. N. S. E. E. - 1969. Résultats statistiques du recensement général de la population de la Nouvelle-Calédonie effectué en mars 1969. Paris,

I. N. S. E. E./F. I. D. E. S. - 1976. Résultats du recensement de la Nouvelle-Calédonie. 23 avril 1976. Paris, 183 p. + annexes.

Inspection du Travail et des Lois Sociales - 1977, Rapport d'activités.

Union Syndicale des Ouvriers et Employés de la Nouvelle-Calédonie -1979. Journal de l'U. S. O. E. N. C. Organe Officiel d'Information. Juillet

### EMPLOYMENT AND OCCUPATIONS IN 1976

Employment and occupations reflect the distinctive character of the New Caledonian economy. A powerful mining and metallurgical industry coexists with an agricultural sector which has remained important; in addition tertiary activities have expanded quickly, in keeping with the Territory's highly developed private and public services. However the study of the active population also reveals that difficult readjustments have been necessary as a result of the economic crisis the country is experiencing, soon after an exceptionally favourable period of full employment.

### 1. - Types and rates of activity

Between the last two censuses (1969 and 1976) the rate of gainful activity for the population at an active age has decreased from 64 to 55%. The raising of the school-leaving age, the doubtful position of many self-employed workers and the high proportion of women at home, together with the present crisis, account for this low rate.

### II. - Characteristics of employment

In spite of the decrease in the number of wage earners because of the difficult economic situation, the proportion, especially of women, in the labour force has seen a definite increase, to the detriment of family workers. The Melanesian population has the smallest share of wage earners; on the other hand the number of self-employed is considerable. The development of the professional category is especially marked by a very high growth in tertiary occupations, stagnation in agricultural occupations and moderate growth in other occupations excepting those linked with mining.

Although agriculture remains the branch with the highest number of gainfully employed, all branches of activity relating to the tertiary sector experienced the most rapid development between 1969 and

### III. - Development of the labour force by communes and by branches of activity

The study of the development of employment in the main branches of activity for the period 1969-1976 at commune level has allowed a typology to be drawn up. Certain important regional tendencies can be distinguished: the general relative stagnation of the east coast, the unequal dynamism of the west coast, the difficulties of the mining communities and the special situation in the Loyalty Islands which are the agricultural domain and the labour reserve for the main island.

# IV. - Socio-professional categories

Whilst the relative number of agricultural workers and fishermen in the active population declines and that of workers other than in agriculture remains stable, there has been a considerable increase in the number of employees in all socio-professional categories.

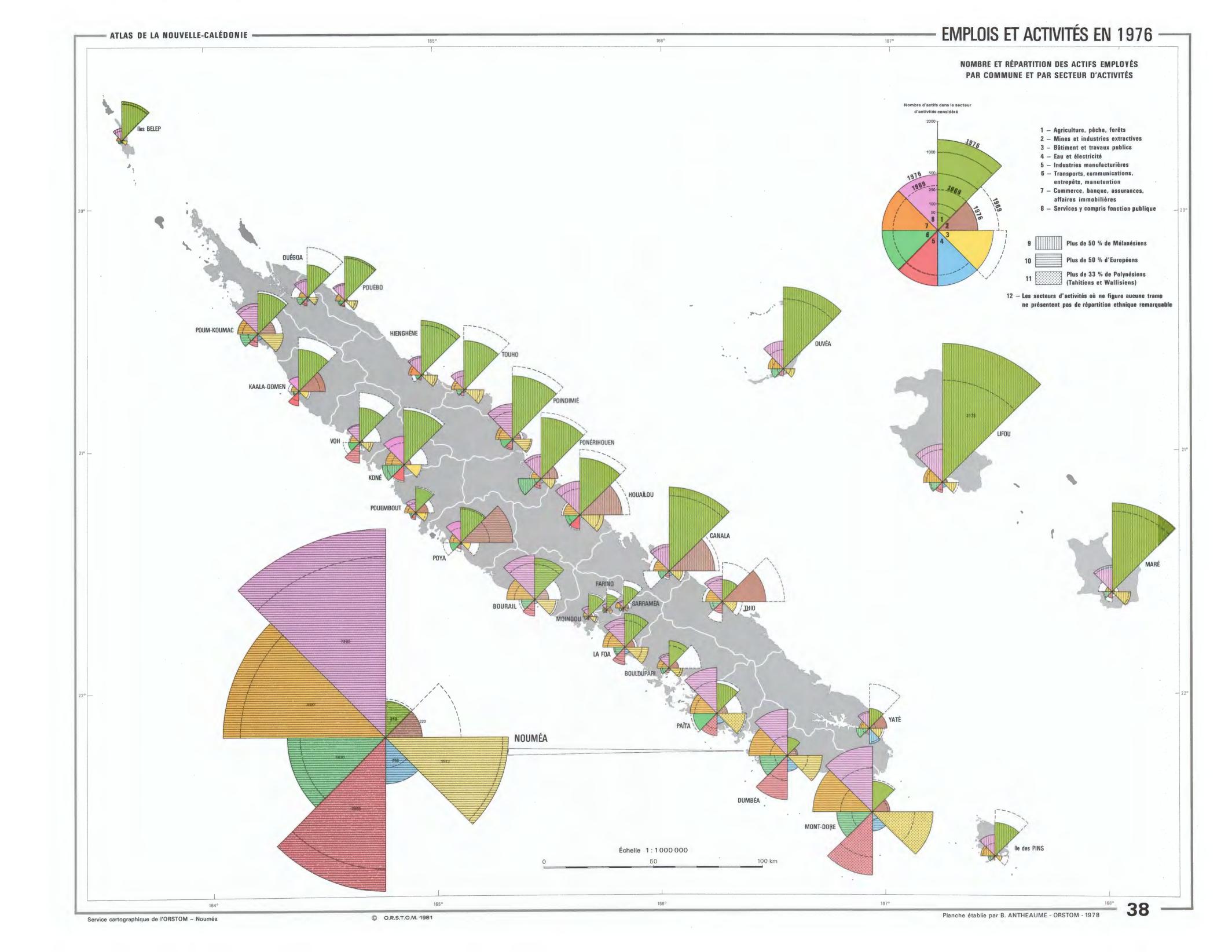
### V. - The available labour force seeking employment (« Population disponible à la recherche d'un emploi »)

In 1976, the unemployed represented 7.5% of the active population. This category is homogeneous neither according to the branches of activity, nor according to the different ethnic groups, the age and the sex of the workers. The percentage does not seem to have decreased since this date. The problem of under-employment is aggravated by the world economic crisis, the crisis currently experienced by the nickel mining and metallurgy, and the search by employers for increased productivity at a lower cost.

# KEY

Number and distribution of the gainfully employed population by communes and branches of activity

- 1 Agriculture, fishing, forestry
- 2 Mining and quarrying
- 3 Construction and public works 4 Water and electricity
- 5 Manufacturing
- 6 Transport, storage and communication
- 7 Wholesale and retail trade, financing, insurance, real estate
- 8 Services-community, social and personal (including civil service)
- 9 More than 50 % Melanesians
- 10 More than 50 % Europeans 11 More than 33 % Polynesians (Tahitians and Wallisians)
- 12 An industrial group without shading means no significant ethnic composition of the population in the group.





# ATLAS de la nouvelle CALEDONIE

ef dépendances



© ORSTOM - 1981 - RÉIMPRESSION 1983 ISBN 2-7099-0601-5

Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
Direction générale : 24, rue Bayard, 75008 Paris - France
Service des Editions : 70-74, route d'Aulnay, 93140 Bondy - France
Centre de Nouméa : Boîte Postale nº A 5, Nouméa Cédex - Nouvelle-Calédonie

# rédaction de l'atlas

# Coordination générale

# Direction scientifique

### Alain HUETZ de LEMPS

Professeur de Géographie à l'Université de Bordeaux III

### Michel LEGAND

Inspecteur Général de Recherches Délégué Général de l'ORSTOM pour le Pacifique Sud

### Gilles SAUTTER

Membre du Comité Technique de l'ORSTOM Professeur de Géographie à l'Université de Paris I

### Jean SEVERAC

Directeur Général adjoint honoraire de l'ORSTOM

### Gilles SAUTTER

Membre du Comité Technique de l'ORSTOM Professeur de Géographie à l'Université de Paris I

# **Auteurs**

ANTHEAUME Benoît	Géographe, ORSTOM	DOUMENGE Jean-Pierre	Géographe, CEGET-CNRS	JAFFRE Tanguy	Botaniste, ORSTOM
BAUDUIN Daniel	Hydrologue, ORSTOM	DUBOIS Jean-Paul	Géographe, ORSTOM	JEGAT Jean-Pierre	Service des Mines
BENSA Alban	Ethnologue, Université de	DUGAS François	Géologue, ORSTOM	KOHLER Jean-Marie	Sociologue, ORSTOM
	Paris V-CNRŠ	DUPON Jean-François	Géographe, ORSTOM	LAPOUILLE André	Géophysicien, ORSTOM
BEUSTES Pierre	Service Topographique	DUPONT Jacques	Géologue, ORSTOM	LATHAM Marc	Pédologue, ORSTOM
BONNEMAISON Joël	Géographe, ORSTOM	FAGES Jean	Géographe, ORSTOM	LE GONIDEC Georges	Médecin en chef
BOURRET Dominique	Botaniste, ORSTOM	FARRUGIA Roland	Médecin en chef	MAC KEE Hugh S.	Botaniste, CNRS
BRUEL Roland	Vice-Recteur de Nouvelle-Calédonie	FAURE Jean-Luc	Université Bordeaux III	_	
BRUNEL Jean-Pierre	Hydrologue, ORSTOM	FOURMANOIR Pierre	Océanographe, ORSTOM		Océanographe, ORSTOM
CHARPIN Max	Médecin Général	FRIMIGACCI Daniel	Archéologue, ORSTOM-CNRS	MAITRE Jean-Pierre	Archéologue, ORSTOM-CNRS
DANDONNEAU Yves	Océanographe, ORSTOM	GUIART Jean	Ethnologue, Musée de l'Homme	MISSEGUE François	Géophysicien, ORSTOM
DANIEL Jacques	Géologue, ORSTOM	HENIN Christian	Océanographe, ORSTOM	MORAT Philippe	Botaniste, ORSTOM
DEBENAY Jean-Pierre	Professeur agrégé du second degré		Géomorphologue, ORSTOM	PARIS Jean-Pierre	Géologue, BRGM
DONGUY Jean-René	Océanographe, ORSTOM	ILTIS Jacques ITIER Françoise	Géographe, Université Bordeaux III	PISIER Georges	Société d'Etudes Historiques de Nouvelle-Calédonie

# Conseil scientifique permanent Conception - Réalisation

Benoît ANTHEAUME Géographe, ORSTOM

Jean COMBROUX Ingénieur cartographe, ORSTOM

Jean-Paul DUBOIS Géographe, ORSTOM

Jean-François DUPON Géographe, ORSTOM

DanielleLAIDETCartographe-géographe, ORSTOM

# Secrétariat scientifique

Géographe, ORSTOM

Jean-Paul DUCHEMIN Géographe, ORSTOM

André FRANQUEVILLE

RECY Jacques Géologue, ORSTOM

RIVIERRE Jean-Claude Linguiste, CNRS

ROUGERIE Francis Océanographe, ORSTOM

ROUX Jean-Claude Géographe, ORSTOM

SAUSSOL Alain Géographe, Université

Paul Valéry - Montpellier

r dar valer y - Wontpellier

SOMNY Jean-Marie Service de Législation et des Etudes
TALON Bernard Service des Mines

VEILLON Jean-Marie Botaniste, ORSTOM

ZELDINE Georges Médecin en chef

EQUIPE GEOLOGIE-GEOPHYSIQUE ORSTOM
SERVICE HYDROLOGIQUE ORSTOM

SERVICE METEOROLOGIQUE Nouvelle-Calédonie

Réalisation technique

**Cartes** 

ARQUIER Michel

DANARD Michel MEUNIER François

DAUTELOUP Jean PELLETIER Françoise

GOULIN Daniel PENVERN Yves

HARDY Bernard RIBERE Philippe

LAMOLERE Philippe ROUSSEAU Marie-Christine

MODERE Finispe ROUSSEAU Marie-Omis

LE CORRE Marika SALADIN Odette

LE ROUGET Georges SEGUIN Lucien

Jean COMBROUX

Chef du Service Cartographique de l'ORSTOM

Danielle LAIDET

Cartographe-géographe, ORSTOM

Commentaires

DUPON Jean-François

RUINEAU Bernard

DAYDE Colette
DESARD Yolande
DEYBER Mireille
DUGNAS Edwina

FORREST Judith
HEBERT Josette